

Réponse du Conseil administratif à la motion du 15 septembre 2010 de MM. Mathias Buschbeck, Grégoire Carasso, Alexandre Wisard, Pascal Rubeli, M^{mes} Salika Wenger, Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Anne Moratti Jung, Marie Chappuis et Alexandra Rys: «Pour une villa La Concorde enfin ouverte sur le quartier».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- que les premiers contacts entre les habitants et la Ville de Genève concernant l’avenir de la villa La Concorde datent de 1982;
- qu’en 1998 se crée l’Association des habitants du quartier de la Concorde pour demander «la réalisation d’une maison de quartier, d’une crèche ou d’une école dans la maison La Concorde»;
- que cette demande est relayée au Conseil municipal par la motion M-326 et diverses pétitions;
- que la rénovation, terminée en 2000, a été réalisée sans projet d’affectation précis;
- que, depuis lors, l’affectation de cette maison, largement sous-occupée, fait l’objet de multiples demandes des habitants;
- qu’en 2007 l’étude sur l’image directrice du quartier indique que «la villa La Concorde constitue un potentiel pour des équipements publics et/ou de quartier»;
- que, en juillet 2009, les habitants sont informés que le Conseil administratif se laisse six mois pour trouver une affectation rentable à ce bâtiment;
- que quinze mois plus tard cette maison est toujours désespérément inoccupée;
- que, suite aux réflexions menées lors de l’atelier-forum du 5 septembre 2009 «Imaginons la maison de notre quartier», les habitants prennent acte de la valeur et des contraintes patrimoniales du bâtiment;
- que dorénavant la demande des habitants concernant la villa La Concorde n’est pas qu’elle soit mise à leur disposition, mais que son affectation soit ouverte sur le quartier, concrétisant ainsi la centralité préconisée dans l’image directrice,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif, suite à l’abandon du projet élaboré avec les habitants à la villa La Concorde, d’aboutir, en partenariat étroit avec les acteurs du quartier, dans le dossier de mise à disposition et rénovation de la ferme Menut-Pellet ou d’un autre lieu qui réponde aux besoins.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au sujet de la villa La Concorde, le Conseil administratif a toujours estimé que, comme le rappellent les deux derniers considérants de la motion, sa valeur et ses contraintes patrimoniales n'en font pas un bâtiment adapté pour des activités socioculturelles. Si des habitant-e-s ont manifesté leur déception en juillet 2011, au moment de l'attribution de la villa au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire, l'intégration de ce dernier dans le quartier s'est néanmoins très bien passée. La villa s'est effectivement ouverte sur le voisinage, avec par exemple des projets ponctuels d'exposition dans ses murs. La Fête du Bonhomme Hiver se déroule quant à elle dans son parc, où des contes sont également lus aux tout-petits.

La ferme Menut-Pellet fut acquise par la Ville de Genève en 2003, avec la perspective d'y développer des activités socioculturelles. Néanmoins sise sur territoire verniolois et comportant de lourds travaux de rénovation et de transformation, elle est délaissée par les deux communes qui n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les termes de la répartition de l'effort. En juin 2012, le Conseil municipal de la Ville de Genève a finalement voté un crédit destiné à l'étude et rénovation de la ferme. Les mandataires ont remis le projet accompagné de l'estimation des coûts de l'opération en décembre 2014.

Une demande de crédit pour la rénovation et l'aménagement de la ferme Menut-Pellet sera déposée au Conseil administratif en septembre 2016, la demande en autorisation de construire ayant déjà été déposée en avril 2016. Le calendrier de réalisation intentionnel prévoit, selon l'hypothèse d'un crédit voté d'ici à une année (soit à l'automne 2017), la réalisation effectuée entre 2018 et 2019 pour une mise à disposition la même année.

Comme le prix de la rénovation et de la transformation d'un bâtiment datant du XVIII^e siècle est plus élevé que les normes usuelles, plusieurs solutions d'économies concernant l'équipement intérieur et l'aménagement extérieur vont être proposées aux membres de la commission des travaux. Le modèle de gestion, élaboré à partir de la convention tripartite déjà existante entre l'Association des habitants du quartier de la Concorde (AHQC), la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et la Ville de Genève, à laquelle viendra s'ajouter la Ville de Vernier, sera présenté dans la proposition du Conseil administratif, avec un budget de fonctionnement.

Sur le plan des investissements, la rénovation et aménagement de la ferme Menut-Pellet a été prévue en qualité de projet actif dès le 10^e PFI. Cet objet est au bénéfice d'un crédit d'étude d'un montant de 952 000 francs, préalablement voté le 26 juin 2012 (PR-893). Au 11^e PFI, le projet est considéré comme actif et il est effectivement prévu de déposer le crédit de construction en 2016.

Dans l'intervalle de la réalisation de ce projet, les activités socioculturelles du quartier se sont donc déployées ailleurs.

Ainsi, depuis une dizaine d'années, le Service de la jeunesse met à la disposition de l'AHQC une salle de 60 m² au chemin des Sports, pour l'organisation de réunions et d'activités.

Sur le territoire de la Ville, la Maison de quartier mobile (MQM) est mise sur pied par l'AHQC dès 2006. Soutenue par la Ville de Genève et la FASe, la MQM fonctionne les mercredis après-midi pour les enfants et un vendredi soir sur deux pour les jeunes de 12 à 25 ans durant l'année scolaire. Elle propose des animations durant toute l'année dès 2012 grâce à la mise à disposition de deux postes d'animateurs FASe à 50%. L'AHQC sera encore dotée d'un poste de comptable à 15% et de quelques heures de moniteurs.

Depuis l'été 2014, Vernier a mis à la disposition de la MQM la maison et le jardin du chemin Croissant 7; celle qu'on appelle «Villa Croissant» consiste en lieu provisoire où se sont déroulées les activités de la MQM jusqu'ici. Comme elle sera démolie pour laisser place à un immeuble, tel que prévu dans le plan directeur de quartier, l'AHQC vient de trouver une solution de relogement d'ici à ce que la ferme Menut-Pellet soit opérationnelle. La fondation immobilière Emile Dupont met en effet à la disposition de l'association la moitié d'une villa au 4, avenue Henri-Bordier. Le bail de la salle du chemin des Sports pourra ainsi être dénoncé.

Une accélération de la rénovation de la ferme Menut-Pellet pourrait néanmoins sensiblement réduire la durée de la période la plus critique pour laquelle aucune solution ferme n'a encore été trouvée.

Pour conclure, rappelons que de nombreux projets de densification du quartier, avec une augmentation de plus de 1000 habitants, sont attendus dans les années à venir. Du point de vue démographique, le sous-secteur de la Concorde est particulièrement jeune, avec une part des moins de 25 ans atteignant 41% de la population. A noter qu'une forte proportion des jeunes de ce secteur est au chômage, et que les personnes à bas revenus sont surreprésentées (30 à 35% contre 25% dans le reste du canton).

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Esther Alder